



deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



VIVRE ET TRAVAILLER

Pendant les travaux, vos commerces ouverts !

PAGE 18



TOUTES GÉNÉRATIONS

Lauréats de la Jeunesse, grand cru 2018 !

PAGE 16



SPORT

Courses de la Brader'y, inscrivez-vous !

PAGE 10

CULTURE ET SORTIES

Notre dossier du mois : UN ÉTÉ À LA MADELEINE !

PAGE 04



PAGE
04

UN BEL ÉTÉ À LA MADELEINE !

Notre dossier du mois

PAGE
10 SPORT

L'équipe de natation synchronisée au top !

PAGE
18 VIVRE ET TRAVAILLER

Pendant les travaux, vos commerces ouverts !

PAGE
19 SOLIDARITÉS

Sortie à Dunkerque, infos du CCAS...

PAGE
20 ON A AIMÉ

La représentation du centre Moulin ados

PAGE
22 INFOS PRATIQUES

PACS, CNI, passeport...

CULTURE ET SORTIES

Fête de la Musique

PAGE
8





PAGE
11

PAGE
14

CADRE DE VILLE

Participez au concours
La Madeleine Fleurie



TOUTES GÉNÉRATIONS

Retour à la semaine de 4 jours

PAGE
16



LE MOT DU MAIRE



Qu'ils soient portés par la MEL, par la Ville, ou par des opérateurs privés, nombre de chantiers se déploient en ce moment aux quatre coins de notre commune.

Les prochains mois confirmeront cette tendance à l'effervescence.

Bien sûr, ces chantiers ne sont pas sans créer des nuisances et des perturbations qui pèsent sur le quotidien de chacun, et que nous nous employons à limiter au maximum.

Mais ces chantiers qui participent au regain économique témoignent aussi et surtout de la dynamique urbaine dans laquelle notre commune est engagée.

Une dynamique urbaine au service d'une qualité de vie et de ville qui bénéficie aux Madeleinois et qui fait l'identité et l'attractivité de La Madeleine.



Cordialement

Monsieur le Maire vous donne rendez-vous le 1^{er} septembre pour les courses de la Brader'y ! Cf p.10.

MAGdeleine - Juin 2018

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -

Caroline MONTESINOS (Service Communication)

avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie DB Print - Tél : 03 20 28 83 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99

VIVEMENT L'ÉTÉ À LA MADELEINE

Des quatre saisons, l'été est sans doute la plus attendue ! Les longues journées chaudes et ensoleillées (la plupart du temps) offrent un large panel d'activités de plein air. C'est aussi l'heure des congés pour beaucoup d'entre nous, souvent synonymes de détente et de partage en famille ou avec les amis. La saison estivale démarrera en musique (voir page 9) et sera jalonnée de rendez-vous incontournables comme, l'animation "Place à la fête", le concert de la Fête Nationale, ou le cinéma en plein air... Que vous partiez ou non en vacances, vous passerez assurément un bel été à La Madeleine !

C'est les vacances... **FAITES PLACE À LA FÊTE !**

DIMANCHE 8 JUILLET, DE 10H À 18H, SUR LA PLACE DU MARCHÉ. ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.



La dernière journée de classe vient juste de sonner. Maintenant... place à la fête !

Pour la troisième année consécutive la Ville transformera la place du marché en véritable parc d'attractions gratuit ! De 10h à 18h, non-stop, des structures gonflables, un train enchanté, des ateliers créatifs et un bassin de paddler feront le bonheur des petits madeleinois.

Pour les plus grands, en quête de sensations fortes, des trampolines, un phare d'escalade et l'impressionnant Xtrem Jump devraient combler les cascadeurs en herbe qui pourront même tenter quelques figures acrobatiques !

Ânes, chèvres, dindons, cochons, moutons, vaches, canards et autres poules seront aussi à la fête ! Une petite ferme prendra place en plein cœur de ville pour la plus grande joie des petits citadins. Ces derniers pourront également monter à poney et partir en balade le temps d'un parcours.

Enfin, nouveauté cette année, la marionnette préférée des enfants, Guignol, fera son spectacle accompagné de ses fidèles amis ! Trois représentations seront au programme : à 11h, à 15h et à 17h.

Après toutes ces émotions, vous pourrez aussi vous offrir une petite crêpe salée ou sucrée, des bonbons, et repartir avec un joli ballon ou un tatouage éphémère sur le bras.



DESTINATION SOLEIL pour la Fête Nationale



**VENDREDI 13 JUILLET, À PARTIR DE 20H,
SUR LA PLACE DU MARCHÉ. ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.**

Le 13 juillet prochain, si le soleil ne brille pas dans le ciel, soyez-sûr qu'il sera sur la scène du spectacle de la Fête Nationale...

> LATINOS LOVERS

Sur des rythmes "Gipsy Latino", la soirée commencera sous le soleil du sud de l'Espagne avec Tito et Samuel, deux frères aux origines andalouses.

> KEEN'V

Après une 4^{ème} tournée, des zéniths complets en début d'année, KEEN'V viendra ensoleiller la scène madeleinoise le 13 juillet prochain !

10 ans après la sortie de son premier album "Phénom'N", le Rouennais

aux plus de 1,2 millions d'albums vendus interprétera ses plus grands tubes : "J'aimerais trop", "Prince charmant", "Ma vie au soleil", "La vie du bon côté", "Un monde meilleur"... à l'occasion du spectacle de la Fête Nationale.

Avec des mélanges reggae, latino, dance, variété française, raggamuffin, dancehall ou encore zouk love, KEEN'V vous fera à coup sûr chanter et danser sur la place du marché !

> GRAND FEU D'ARTIFICE

Cette soirée dansante et festive se clôturera par une explosion de couleurs, dès 23h, avec un feu d'artifice rythmé au son de variétés internationales.

Renseignements : 03 20 12 21 69 / www.ville-lamadeleine.fr / facebook

UN ÉTÉ "toutes générations"



Embarquement immédiat à bord du "Rostand Airlines", créateur de voyages pour les petits madeleinois des accueils de loisirs (2 à 12 ans). Cet été, les animateurs les invitent au voyage... un voyage vers des mondes fantastiques et enchanteurs, ou alors plus proche de la terre, en pleine nature ou à la mer grâce à des mini-séjours en gîte. Vous pouvez encore inscrire vos enfants, rendez-vous page 16 pour en savoir plus.

Pour les ados, c'est un été "OKLM" qui leur est proposé. Enfin, pas aussi "au calme" que ça, au vu du nombre d'activités et de sorties que leurs animateurs leur ont programmées ! Quelques chanceux profiteront aussi du beau soleil du Gard, à l'occasion d'un séjour à Sommières, riche en découvertes ! Les inscriptions sont en cours, plus d'informations page 17.

Quant aux séniors, toutes les activités qui leurs sont proposées par la Ville : taïchi, atelier mémoire, tricot, marche nordique... se poursuivent au mois de juillet. En août... repos avant d'être en pleine forme pour la rentrée ! Plus d'informations page 16.

LA COUPE DU MONDE 2018 va faire vibrer La Madeleine !

La 21^{ème} édition de la Coupe du Monde 2018 de Football se déroulera en Russie, du 14 juin au 15 juillet. Au total, 32 pays sont qualifiés et se rencontreront au cours de 64 matchs.

Qui succédera à l'Allemagne, vainqueur en 2014 ? Les Bleus accrocheront-ils une deuxième étoile à leur maillot ? Pour les soutenir, la Ville vous invite à pavoiser votre habitation aux couleurs de la France ! Selon leurs résultats, un match pourrait être retransmis sur écran géant, place du Marché. Restez connecté sur la page facebook de la Ville et sur le site internet pour être informé.

"VIVEZ LE FOOT" avec vos commerçants du marché et de l'UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels madeleinois). Jusqu'au 15 juin, participez au tirage au sort chez vos commerçants adhérents et gagnez de nombreux lots : ballons, maillots, casquettes, écharpes, téléviseurs et bien sûr, une console avec le jeu FIFA 2018 !

La remise des lots se fera sur la place du marché, vendredi 22 juin à 12h30.

Renseignements sur le site de l'UCAP : www.ucap-lamadeleine.fr



"RAID DINGUE" du ciné en plein air !

VENDREDI 31 AOÛT, À 21H, DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ROSTAND. ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.



Avant la rentrée officielle, prenez place sur l'un des 200 transats installés dans la cour de l'école Rostand pour 1h51 d'action et de comédie avec Dany Boon, Alice Pol et Michel Blanc. La Ville vous invite à une séance de cinéma, à la belle étoile, avec le film "RAID DINGUE" de Dany Boon, diffusé sur écran géant. Pour compléter cette soirée cinématographique, boissons, chips, friandises... vous serez proposés par l'association "Les Arts Solidaires".

SYNOPSIS :

"Johanna Pasquali est une "fliquette" pas comme les autres. Distraite, rêveuse et maladroite, elle est d'un point de vue purement policier sympathique mais totalement nulle. Dotée pourtant de réelles compétences, sa maladresse fait d'elle une menace pour les criminels, le grand public et ses collègues. Assignée à des missions aussi dan-

gereuses que des voitures mal garées ou des vols à l'étalage, elle s'entraîne sans relâche pendant son temps libre pour réaliser son rêve : être la première femme à intégrer le groupe d'élite du RAID.

Acceptée au centre de formation du RAID pour des raisons obscures et politiques, elle se retrouve alors dans les pattes de l'agent Eugène Froissard (dit Poissard), le plus misogyne des agents du RAID. Ce duo improbable se voit chargé d'arrêter le redoutable "Gang des Léopards", responsable de gros braquages dans les rues de la capitale.

Mais avant de pouvoir les arrêter, il faudrait déjà qu'ils parviennent à travailler en binôme sans s'entretuer au cours des entraînements ou des missions de terrain plus rocambolesques les unes que les autres."

Renseignements au 03 20 12 21 69.

L'ÉTÉ PREND SES QUARTIERS !

L'opération "Nos quartiers d'été" organisée par l'AColJJAQ (Association de Coordination des Loisirs des Jeunes et de l'Animation des Quartiers), en partenariat avec la Région Hauts-de-France et la Ville de La Madeleine, est de retour le 7 juillet prochain !

Le programme de cette opération, élaboré avec les habitants, proposera de nombreuses animations. Découvrez-les très prochainement sur le site : www.acoljjaq.fr

Renseignements au 03 20 55 66 05



PAS D'EXCUSE... Cet été, je fais du sport !

Basket, skate-parc, parcours santé, foot,... pour se dépenser, se retrouver entre copains ou s'amuser en famille, rendez-vous sur les aires sportives de la ville. Vous pouvez aussi vous adonner à la pétanque, à l'ombre du chalet alsacien (rue Gambetta, derrière la piscine) ou au stade Carpentier.

Vous préférez piquer une tête ? Rendez-vous à la piscine municipale (dates et horaires d'ouverture sur le site de la Ville).

Enfin, profitez des beaux jours pour parcourir la ville, et ses 15 kms de voies cyclables, à vélo ! Sur le Grand Boulevard, le Boulevard Schuman, la voie verte (accès rue Roger Salengro), les berges de la Deûle...

La Madeleine Tennis Club (LMTC) proposera aussi des stages de tennis, à destination des enfants de 7 à 12 ans, du 30 juillet au 3 août et du 6 au 8 août. L'occasion de découvrir et de tester le nouveau Pôle Raquettes, inauguré en janvier dernier. Inscriptions (10€ la semaine) jusqu'au 1^{er} juillet uniquement pour les Madeleinois dont la famille est non imposable (justificatif demandé à l'inscription). Puis, en fonction des places disponibles, inscriptions pour tous les enfants de 7 à 12 ans à partir du 1^{er} juillet (60€ la semaine). Inscriptions au club house du Tennis Club, Pôle Raquettes, 305 rue Pompidou.

Renseignements : pro.lmtc@fff.fr

À LA MER avec le CCAS

Afin de permettre au plus grand nombre de Madeleinois de profiter des joies et plaisirs d'une journée à la mer, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale les emmènent, depuis 2010, sur nos belles plages du Nord. Cette année, trois nouveaux dimanches à la mer sont proposés :

- dimanche 15 juillet, à Wimereux,
- dimanche 29 juillet, à Malo-les-Bains,
- dimanche 19 août, à La Panne.

Transport en bus gratuit et pique-nique à prévoir.

Inscriptions (sous conditions) à l'accueil du CCAS (1 rue des Gantois) à partir du 4 juin. Renseignements au 03 20 51 16 98.



Pendant la BRADERIE de LILLE
Venez COURIR
sur le GRAND BOULEVARD !

01 SEPTEMBRE 2018

COURSES de LA Brader'Y

Semi
10 km
5 km

Courir en famille
La 2024
gratuite

Roubaix
Tourcoing
Croix
Mouvaux
Villeneuve d'Ascq
Wasquehal
Marcq-en-Baroeul
La Madeleine
Lille

MEL
MÉTROPOLÉ
PLURISICENTRE DE LILLE

WWW.SEMIMARATHON-LILLE.FR



Fin de vacances SPORTIVE ET FESTIVE !

**SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE, TOUTE LA JOURNÉE
SUR LE GRAND BOULEVARD. ACCÈS LIBRE** (sur inscription pour la participation aux courses).

COURSES DE LA BRADER'Y

Vous avez profité de vos vacances pour vous reposer ? Vous avez bien fait ! Pour les finir en beauté vous allez pouvoir vous dépenser !

Samedi 1^{er} septembre, des milliers de coureurs franchiront la ligne d'arrivée des courses de la Brader'Y, qui se situera, pour la 2^{ème} année consécutive, à La Madeleine (Grand Boulevard, secteur Botanique).

5 kms ? 10 kms ? 21 kms (le traditionnel semi-marathon) ? Vous vous sentez prêt à relever un de ces défis ? Rendez-vous page 10 pour les modalités d'inscriptions.

QUARTIER LIBRE SUR LE GRAND BOULEVARD

Vous ne vous sentez pas l'âme d'un coureur ? Que cela ne vous empêche pas de parcourir en long, en large et même en travers cette artère plus que centenaire !

Habituellement organisé le dernier dimanche du mois de septembre, le quartier libre sur le Grand Boulevard se fera dans le prolongement des courses de la Brader'Y, le 1^{er} septembre, de 15h à 19h.

À pieds, à vélo, en trottinette ou en rollers, en famille, entre amis ou avec votre compagnon à quatre pattes, venez parcourir, à l'allure de votre choix, le Grand Boulevard, de La Madeleine à Wasquehal, en passant par Marcq-en-Barœul, il est à vous !



3 questions à **STÉPHANIE POUILLIE**, Adjointe déléguée à l'animation, à la vie associative et sportive

De quelle manière programmez-vous les animations proposées chaque été ?

Notre volonté est d'offrir à tous les Madeleinois l'accès gratuit à des animations variées et de qualité. Ainsi, chaque année, nous organisons un grand événement familial au début de l'été.

Les enfants peuvent ainsi passer un bon moment en famille et faire la transition entre la fin de l'école et le début des vacances.

En dehors de ces grands rendez-vous, que peut-on encore faire à La

Madeleine pendant l'été ?

Les vacances sont l'occasion de profiter des infrastructures de notre Ville : la piscine, la Médiathèque, les aires sportives, les aires de jeux ou simplement prendre son vélo pour balader... C'est aussi le moment idéal pour profiter des parcs et jardins de la ville et découvrir, si ça n'est pas encore fait, les deux derniers espaces verts inaugurés depuis l'été dernier : le parc Anne Frank et le square Pierre de Coubertin. Ce dernier, tout comme le parc Malraux et le jardin de la Médiathèque, est équipé d'une boîte à livres. Une belle

invitation à se poser dans l'herbe, à l'ombre d'un arbre et se plonger dans une nouvelle lecture...

Organisez-vous des animations particulières autour de la Coupe du Monde ?

Selon les résultats des matchs, au moins une rencontre de l'équipe de France pourra être retransmise sur écran géant sur la place du Marché. Nous invitons tous les Madeleinois qui ont signé l'engagement citoyen et détenant un drapeau tricolore à pavoiser pendant les matchs de l'équipe de France.



FÊTE DE LA MUSIQUE

6 dates à retenir !

> CHANSONS FRANÇAISES

avec la chorale Chante Joie

Mardi 19 juin à 18h.

Salle Saint Vital, rue de Berkem.

Gratuit. Durée : 1h.

La chanson française à l'honneur : Jacques Brel, Michel Delpech, Serge Gainsbourg, Céline Dion, Jean Ferrat, Serge Lama, Marie-Paule Belle...

Interprétations a cappella !

Renseignements au 03 20 74 16 82.

> CONCERT JAZZ

par la classe de Jazz du Conservatoire

Jeudi 21 juin à 19h30.

Auditorium du Conservatoire de Musique.

Gratuit. Durée : 1h15. À partir de 8 ans.

Concert dans la plus pure tradition du jazz !

Au programme : 4 groupes composés d'élèves de tous niveaux placés sous la direction de Christophe Hache, professeur de jazz au Conservatoire de Musique de La Madeleine.

Renseignements et réservations au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr

> GRANDS CLASSIQUES ET VARIÉTÉS

avec la chorale Axone

Vendredi 22 juin à 19h.

Espace Malraux, rue Guynemer.

Gratuit. Durée : 1h.

De Mozart à Jacques Brel !

Renseignements au 06 86 41 98 48.

> LE MUNICIPAL BAL

par la Compagnie On Off.

Samedi 23 juin à 18h30.

Parc Malraux, rue Guynemer

(ou à l'Espace Malraux en cas de mauvais temps)

Gratuit. Durée : 2h30.

Véritable institution, "Le Municipal Bal" s'exporte à La Madeleine ! Avec un répertoire de "chansons panoramiques" faisant le grand écart de Carmen à Maître Gims, et des effets spéciaux, la troupe de chanteurs-musiciens, grand cru 2018, est prête à faire chauffer la piste madeleinoise !

Une fête de la musique sous le signe de la fête, de la danse, de la chanson et de la convivialité. Des jeunes aux seniors, tout le monde se retrouvera dans ce divertissement aussi inattendu que charmant.

Afin d'être fin prêt pour ce grand bal, participez

au cours de danse proposé gratuitement, à **16h30, dans le parc Malraux.**

Gratuit sur inscription.

Petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

> CONCERT AXÉ SUR LA 2^{ÈME} GUERRE MONDIALE

par l'Orchestre d'Harmonie

Dimanche 24 juin à 16h.

Jardin de "Ma Maison" (à l'intérieur en cas de mauvais temps), rue Pompidou

Gratuit. Durée : 1h30.

Renseignements au 06 71 77 10 66.

> SOIRÉE SAMBA

Vendredi 29 juin.

Au CCA, 35 rue Saint Joseph

Tout public. Durée : 1h30. Tarifs : 10€/8€/6€.

Fleur de la culture brésilienne, le Samba a depuis longtemps dépassé les frontières. Ne ratez pas ce spectacle, composé de danse et de théâtre : Soirée Samba Duo & Faces Da Natureza.

Renseignements au 03 20 55 19 51

ou www.cca-lamadeleine.fr

BLOG-NOTES

JUIN

Dimanche 10

Drincham

Le circuit des nouvelles terres (18 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Renseignements au 06 37 91 50 72

Jeudi 14 après-midi

"Visite de la brasserie Terre et Tradition" à Quérénaing

Visitez la brasserie dans laquelle est fabriquée "la MADEleinoise", bière de la Ville de La Madeleine.

Avec dégustation de 3 bières. (À consommer avec modération. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.)

Renseignements auprès du SI : 03 20 74 32 35.

Jusqu'au 23 juin

Exposition "Figures et paysages"

Par Franck Laoust et Bertrand Bateman.

Au Millénaire, 35 rue Saint Joseph.

Renseignements auprès du CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr.

JUILLET

Dimanche 22

Condette

Sortie d'une journée (22 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes. Renseignements au

06 37 91 50 72

BONNES AFFAIRES ASSURÉES

au vide-grenier de la rue du Général de Gaulle

Rendez-vous dimanche 10 juin, dès 8h, pour faire "la" trouvaille inattendue : le verre qui manquait à votre collection, le jeu vidéo qui fera sauter de joie votre aîné, le sac qui vous suivra tout l'été... vous trouverez assurément votre bonheur sur l'un des quelques 500 stands présents !

Et à 16h45, rendez-vous au pied de l'Hôtel de Ville pour le traditionnel lancer de madeleines.

Renseignements sur le site de l'UCAP www.ucap-lamadeleine.fr



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Pensez à vous inscrire pour l'année 2018-2019 !

- **Réinscriptions** (pour les anciens élèves), jusqu'au 9 juin.
- **Inscriptions** (pour les nouveaux élèves), du 14 juin au 6 juillet et du 27 août au 14 septembre.

Au Conservatoire de Musique
Tél : 03 20 31 24 23
www.ville-lamadeleine.fr

FOIRE AUX LIVRES

Réservez votre emplacement !

Vous pouvez encore réserver, gratuitement, votre emplacement pour la foire aux livres qui se tiendra le samedi 22 septembre prochain, de 9h à 13h30 (dans la cour de l'école Rostand). Les bulletins d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Réservée aux Madeleinois en fonction des places disponibles.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

1918-2018

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

> EXPOSITION

Jusqu'au 15 juin, 12h, à la Médiathèque

Ne manquez pas cette exposition issue de la collection particulière de Philippe Drancourt, ancien militaire, passionné des deux guerres. Elle propose aux visiteurs de replonger dans la période 14 - 18 en exposant des objets, du matériel, des mannequins, des armes, des cartes postales ainsi que des affiches qui abordent 5 thématiques : les bataillons scolaires, le début de la guerre, les moyens de communication, la reconstruction d'une coupe de tranchée, le bilan de la guerre.

> PROJECTION DOCUMENTAIRE

Samedi 9 juin à 16h, à la Médiathèque

Gratuit sur inscription.

Projection de "La cicatrice, une famille dans la Grande Guerre" suivie d'un débat avec le réalisateur, Laurent Veray.

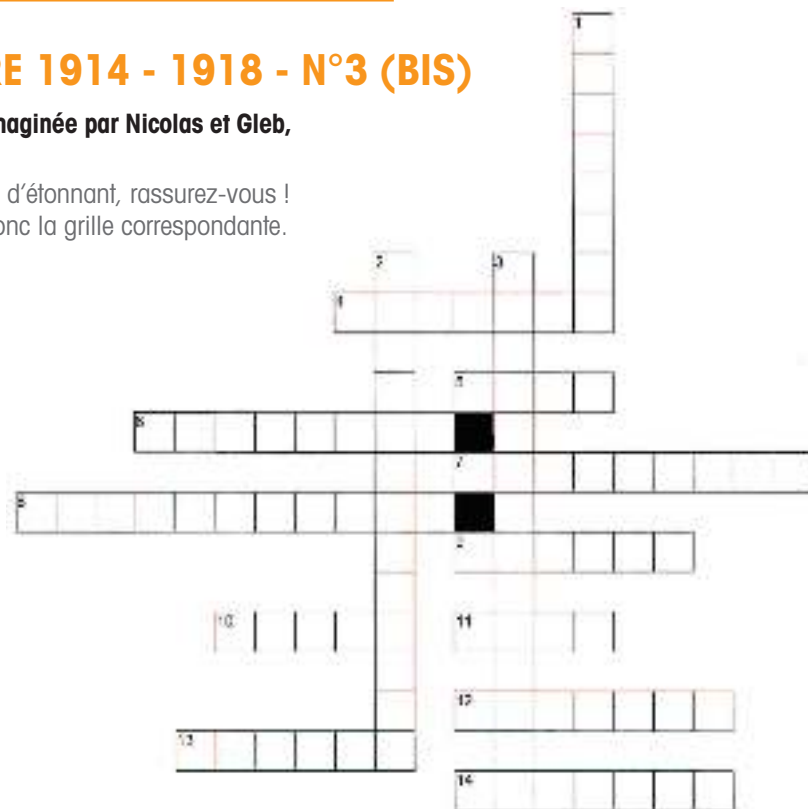
MA GRILLE DE MOTS FLECHES SPECIALE GUERRE 1914 - 1918 - N°3 (BIS)

Testez vos connaissances en complétant cette nouvelle grille de mots fléchés, imaginée par Nicolas et Gleb, en service civique au service culturel de la Ville.

Vous n'êtes pas parvenus à remplir la grille de mot fléchés du mois dernier ? Rien d'étonnant, rassurez-vous ! Une ancienne grille s'est simplement mélangée aux nouvelles définitions ! Voici donc la grille correspondante. À vos crayons !

- HORIZONTAL**
4. petit projectile explosif
 5. autre nom donné au char d'assaut
 6. lieutenant pendant 1914-1918 qui tente de s'évader à 5 reprises
 7. mot allemand pour désigner un abri militaire en béton
 8. synonyme d'arrêt officiel des combats
 9. chef militaire reconnu comme le vainqueur de Verdun
 10. mot désignant les forces militaires d'un état
 11. voiture réquisitionnée par l'armée pendant la bataille de la Marne
 12. fil de fer empêchant le passage des combattants adverses
 13. pays entré en guerre en 1915
 14. Contrôle voire interdiction de publier des informations

- VERTICAL**
1. président Français pendant la période de 14-18
 2. nom de l'alliance entre la France la Russie et le Royaume-Uni
 3. synonyme de combat maritime



La Médiathèque sera fermée au public du mardi 26 juin au samedi 7 juillet inclus. Réouverture mardi 10 juillet aux horaires de vacances scolaires.

Cette année, le traditionnel salon des artistes madeleinois s'exporte à Kaarst, notre ville jumelée ! Du 14 au 24 juin, nos amis Kaarstais auront l'honneur d'accueillir les œuvres de nos artistes locaux et la joie de découvrir toute l'étendue de leur talent ! Retour dans une prochaine édition.

SPORT

2^{DE} ÉDITION !

Le départ des courses de la Brader'Y, traditionnellement organisées en préambule à la braderie de Lille, sera, pour la seconde année consécutive, donné à La Madeleine, sur le Grand Boulevard.

L'année dernière, plus de 13 000 participants s'étaient élancés sous les applaudissements d'un public venu nombreux encourager une véritable marée humaine de coureurs. L'occasion aussi de voir passer les spécialistes mondiaux de la discipline. Les départs et arrivées des courses se feront au niveau de l'arrêt Botanique. Le village du semi-marathon sera quant à lui installé dans le parc du Jardin des Géants.

4 COURSES

- le traditionnel semi-marathon et ses 21 km - départ à 9h
- le 10 km - départ à 11h
- le 5 km qui fait son grand retour - départ à 12h15 de Wasquehal
- la course 2024 pour les enfants qui pourront à nouveau soutenir l'organisation des JO de Paris. Pour cette course, départ à 11h45 de Marcq-en-Barœul (inscription gratuite mais obligatoire).



COURSES DE LA BRADER'Y

**RENDEZ-VOUS SUR LA LIGNE DE DEPART MADELEINOISE
SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE - SUR LE GRAND BOULEVARD**

INSCRIPTIONS OUVERTES !

Sur le site : <http://semimarathon-lille.fr> (tarifs préférentiels jusqu'au 30 juin). La Ville offrira 150 dossards au profit d'une association madeleinoise. Détail dans notre prochaine édition ou sur la page Facebook de la Ville.

COUREUR NON MAIS BÉNÉVOLE OUI !

Vous souhaitez participer à l'organisation de cette grande manifestation ? Rapprochez-vous du service animation de la mairie au 03 20 12 21 69.

Compétition et gala pour le club de NATATION SYNCHRONISÉE,



Suite aux excellents résultats des nageuses du club de natation synchronisée, 3 équipes de la catégorie jeune (12-15 ans) se sont qualifiées pour la phase finale des Championnats de France de Natation Artistique, qui se sont déroulés à Nantes récemment.

En attendant les résultats de cette compétition, le club vous donne rendez-vous pour son traditionnel gala de fin d'année le **samedi 23 juin à 20h30 et le dimanche 24 juin, à 15h et à 18h15**, à la piscine de La Madeleine. Réservations sur le site du club (adultes : 9€ - enfants de moins de 10 ans : 5€) :

<http://www.nat-synchro.fr> - Facebook

TENNIS

Les inscriptions pour la prochaine saison se tiendront :

- pour les enfants déjà inscrits en 2017/2018 et pour les nouveaux Madeleinois : samedi 9 juin, mercredi 13 juin et samedi 16 juin de 9h à 15h.

- inscriptions ouvertes à tous : mercredi 20 juin, samedi 23 juin et mercredi 27 juin.

Stages d'été du 30 juillet au 03 août et du 06 au 10 août. Détails p.6.

Rens. au 03 62 14 17 26

RECUEILLEMENT

A l'occasion de la cérémonie du 1^{er} mai, une minute de silence a été observée en mémoire de la jeune Angélique, assassinée à la fin du mois d'avril.

"Nous partageons la tristesse infinie de la famille d'Angélique et de ses camarades du Collège Flandre où elle était scolarisée" s'est exprimé Sébastien Leprêtre au nom de l'ensemble des Madeleinois.

"Comme l'auteur Bérengère de Bodinat l'a si bien (d)écrit, nous voulons croire que "les anges ne meurent jamais"."



ACTUS CITÉ

LA MÉDAILLE DU SOURIRE

"C'est émouvant" confie Yasmine Mahboub qui vient juste d'être épinglée d'une médaille d'Or pour ses 35 années en tant qu'agent administratif à Inno (devenu Monoprix à Marcq-en-Barœul).

"C'était important pour moi de faire cette demande de médaille, ça a vraiment du sens. C'est aussi une façon de boucler la boucle" ajoute la jeune pré-retraîtée madeleinoise.

Pétillante et souriante, Yasmine compte bien profiter de son nouveau temps libre pour effectuer "quelques voyages mais aussi du bénévolat sur La Madeleine".

"Je suis fière d'elle" s'exprime Nora, visiblement aussi émue que sa maman. "Aujourd'hui, cela paraît impossible de faire toute sa carrière dans la même entreprise" semble regretter la jeune femme, admirative.



Des médailles, de la musique (cf p.20) sans oublier le traditionnel petit brin de muguet, une cérémonie empreinte de fierté et de convivialité, souvent partagée en famille.



"FAISONS DE NOS DÉSIRES, DES RÉALITÉS"

Mai 68 - mai 2018, des slogans toujours d'actualité !

"Faisons de nos désirs, des réalités"... 50 ans après les événements de mai 68, certains slogans semblent toujours d'actualité. Le 1^{er} mai, comme partout en France, La Madeleine mettait à l'honneur ses travailleurs. "C'est le travail qui permet de se sentir utile. C'est le travail qui fonde des bases solides de toute vie personnelle et

familiale" s'est exprimée Evelyne Bizot, Adjointe au Maire, qui, en l'absence exceptionnelle de Monsieur le Maire, accueillait les 57 médaillés du travail (promotions juillet 2017 et janvier 2018) à l'espace Olympia, "au cœur du quartier de Berkem où s'est écrite l'histoire industrielle de notre commune".

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de rappeler que même si le chômage est passé sous la barre des 9%, derrière ce pourcentage, "ce sont des hommes et des femmes, des jeunes et des seniors, qui sont privés d'emploi et qui en subissent les conséquences humaines, concrètes et quotidiennes".

LES MÉDAILLÉS :

GRAND OR (40 ans)

Pierre MARESCAUX - Philippe MINJARD - Daniel POUPPEVILLE - Emile SALEMBIER - Pierre SOUBITÉ - Serge BONET - Didier DARDENNE - Christine DECLERCK - Michel DEHAUT - Annick DUPLOUY - Michel LIEBAERT - Pascale LIMOISIN - Pascal MAJEWSKI

OR (35 ans)

Pascal BAERT - Thierry BIREN - Jacques DONGHI - Stéphane DONNE - Martine LEBBRECHT - Henri LENGAND - Elisabeth LUTUN - Yasmine MAHBOUB - Mariel MENARD - Carole SOUBITÉ - Claudine COUSIN - Patricia DELBECQ - Caroline DOURENS - Maryse FATOUX - Philippe FAUQUET - Evelyne GOLIOT - Sophie LE PAGE - Dominique

LENORMANT - Raymond LUCAS - Véronique ZIMMERMANN

VERMEIL (30 ans)

Franck DECROCK - Martine DUHAMEL - Cathy GAYMARD - Jean-Paul LEGRY - Pascal ARNIAUD - Raymond BOUCHEZ - Jean-Marie FICHEUX - Christelle HOULÉ

ARGENT (20 ans)

Thérèse CAMPENER - Sylvie CATTOEN - Philippe COUVELARD - David LESAFFRE - Stéphane LESERT - Nathalie PIENIEZY - Isabelle SAVERYS - Françoise WISSOCQ - Claudie WITEK - Alain CUNY - Rodolphe FENART - Mélanie HOUSAY - Sophie LANDRON - Nathalie LAURENCE - Laurent MALACLET

COMMÉMORATIONS ET PAVOISEMENTS

Vendredi 8 juin

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

À 18h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts, parc de Lattre de Tassigny.

Du 14 juin au 15 juillet

Coupe du Monde de Football

Vous êtes invités à pavoiser à l'occasion des matchs de l'équipe de France - cf p.5

Lundi 18 juin

78^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

À 18h, dépôt de gerbes et lecture de l'Appel à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle, parc de Lattre de Tassigny.

Mercredi 4 juillet

Indépendance Day

À 18h30, dépôt de gerbes, Place Massenet

Samedi 14 juillet

Fête Nationale

À 10h, dépôt de gerbes au parc de Lattre de Tassigny.

Dimanche 22 juillet

Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommages aux Justes

A 9h30, dépôt de gerbes au parc de Lattre de Tassigny.

Le prélèvement automatique pour le paiement des prestations ou la signature électronique des documents comptables sont quelques exemples concrets des actions déjà initiées grâce à l'engagement de la Ville, du Trésor Public et des services des finances publiques.

Le 27 avril dernier, ceux-ci ont franchi une nouvelle étape en signant une convention qui renouvelle leur partenariat. Celui-ci s'est récemment illustré par la tenue de permanences fiscales en mairie.

La Ville de La Madeleine est, depuis de nombreuses années, volontaire pour expérimenter de nouveaux dispositifs comme cela a été le cas avec la dématérialisation des échanges comptables dès 2009.

"La Ville de La Madeleine est précurseur dans la dématérialisation des pièces comptables dans le département du Nord", a indiqué Christophe Muhl, adjoint au Directeur Régional des Finances Publiques.

Initié en 2003, "le partenariat a pour objectif final d'améliorer le service rendu aux usagers", s'est exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.



De gauche à droite : Pierre Moneuse, Trésorier, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Christophe Muhl, Adjoint au Directeur Régional des Finances Publiques signent la convention d'engagement qui renouvelle le partenariat entre la Ville, le Trésor Public et la Direction des Finances Publiques.

Tout ce que vous devez savoir sur le **PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE**



Aujourd'hui, le paiement de l'impôt est irrégulier. Il est réglé sur dix mois de janvier à octobre en cas de mensualisation, ou par tiers provisionnel en février et mai avec un solde en septembre.

Avec le prélèvement à la source, l'impôt sera perçu en même temps que les revenus correspondants. Pour les salariés ou les retraités qui perçoivent un revenu chaque mois, l'impôt sera dorénavant étalé sur 12 mois et il s'adaptera immédiatement et automatiquement au montant des revenus perçus.

Pour toutes vos opérations concernant le prélèvement à la source, rendez-vous sur la rubrique "Gérer mon prélèvement à la source" du site impots.gouv.fr

0811 368 368 ou prelevement-a-la-source.gouv.fr

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au 1^{er} janvier 2019. Ce nouveau dispositif vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'utilisateur (revenus, événements de vie) et à supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Le prélèvement à la source, sans effet sur le revenu fiscal de référence, modifie le mode de perception de l'impôt, pas son mode de calcul. La notion de revenu fiscal de référence résulte du calcul de l'impôt et figure sur l'avis d'impôt qui récapitule par ailleurs les éléments et la base d'imposition, le quotient familial (situation familiale et nombre de parts) et le montant de l'impôt.

Actuellement, vous déclarez vos revenus 2017. En fonction de la déclaration, l'administration fiscale calculera le taux de prélèvement qui sera appliqué à vos revenus (salaire, pension, ...). Si vous déclarez vos revenus en ligne, vous disposerez immédiatement de votre taux de prélèvement applicable au 1^{er} janvier 2019. Les couples peuvent, depuis le mois d'avril 2018, opter pour des taux individualisés lorsqu'il y a des écarts de revenus entre les conjoints. Le taux est alors calculé par l'administration fiscale en fonction des revenus de chacun et est différent pour chacun des conjoints.

Les salariés, qui ne souhaitent pas que leur employeur connaisse leur taux de prélèvement à la source, pourront opter pour le taux non personnalisé. Dans ce cas, votre employeur appliquera un taux qui dépend uniquement du montant de votre rémunération et ne prend pas en compte votre situation familiale. Vous recevrez également votre taux de prélèvement sur votre avis d'impôt adressé à l'été 2018 et vous pourrez opter pour le taux individualisé ou non personnalisé jusqu'en septembre 2018.

L'administration fiscale communiquera ensuite à votre employeur (ou aux autres verseurs de revenus comme les caisses de retraite) le taux de prélèvement retenu.

Dès le premier revenu versé en 2019, ce taux de prélèvement sera appliqué au salaire : le prélèvement à la source sera automatique, et apparaîtra clairement sur votre fiche de paie. Le taux de prélèvement sera actualisé en septembre 2019 pour tenir compte des changements éventuels consécutifs à votre déclaration des revenus de 2018 effectuée au printemps 2019.

En cas de changement de situation conduisant à une variation prévisible de l'impôt significative, le contribuable pourra, s'il le souhaite, demander une mise à jour en cours d'année du taux de prélèvement à la source. Le site impots.gouv.fr permettra à chaque contribuable de simuler la possibilité de modulation et d'en valider la demande auprès de l'administration fiscale.

JE PARS EN VACANCES l'esprit tranquille !

Vous vous absentez pendant les vacances ?

La Ville de La Madeleine vous propose un ensemble de dispositifs pour assurer la sécurité de vos biens.

Partez l'esprit tranquille !

N'hésitez pas à solliciter les services de la Police Municipale pour bénéficier de ces services et aides municipales.



PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE AVEC OTV !

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service, avant votre départ, téléchargez le formulaire en ligne et déposez-le au commissariat de police afin de vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Vous pouvez aussi vous rendre au poste de police municipale pour obtenir le formulaire.

Celui-ci doit être retourné deux jours au moins avant votre départ.

OTV est un service gratuit proposé toute l'année, durant les congés scolaires ou toutes absences de plus de sept jours consécutifs.

Attention, si vous anticipez votre retour, n'oubliez pas de prévenir la police municipale !

LA VILLE VOUS AIDE POUR ACHETER UN ANTIVOL POUR VOTRE VOITURE

Pour lutter contre les vols de véhicules, la Ville vous aide pour l'acquisition d'antivols pour les voitures.

Une voiture ainsi protégée se révèle en effet moins «tentante», car elle représente pour le voleur une perte de temps et un risque accru.

Ainsi, si vous faites l'acquisition d'antivols mécaniques (antivol volant, antivol levier de vitesse, antivol pédale volant, antivol frein à main), la Ville vous délivre une aide financière. Le montant de la subvention municipale

correspond à la moitié du coût de l'équipement et est plafonné à 50 €. Deux demandes peuvent être formulées par foyer madeleinois.

Envoyez votre demande, dans un délai de six mois après votre achat. Votre dossier devra comprendre : le formulaire complété, la facture acquittée, une copie du certificat d'immatriculation, un justificatif de domicile et un RIB au nom du demandeur. Le formulaire peut être téléchargé sur le site internet de la Ville ou retiré à la mairie ou à la Police Municipale.

MARQUEZ VOS OBJETS PERSONNELS

Cette technologie innovante permet d'identifier l'origine de la propriété d'un objet volé et de relier l'auteur au délit. Le produit en question est invisible, inodore et incolore et ne peut être détecté qu'en utilisant une lampe U.V.

Il contient une solution chimique unique qui en fait un code unique, un « traceur chimique ».

Ainsi, chaque personne dispose de son propre code pour marquer ses objets personnels.

Ce marquage permettra, si l'objet est volé, de retrouver son propriétaire lors de sa découverte par les forces de police et de gendarmerie.

Pour 25 €, les particuliers disposent de 10 ml de solution permettant de marquer 30 objets, 18 pictogrammes autocollants et 4 autocollants portes et fenêtres.

Sur présentation d'un justificatif de domicile, un kit sera remis par foyer madeleinois, contre paiement des 25 € par chèque ou en espèces (à prix coûtant).

AVANT DE PARTIR, je veille à :

- Vérifier que toutes les portes et fenêtres sont verrouillées.
- Ne pas laisser d'échelle ou autres moyens d'escalade à la portée d'utilisateurs importuns.
- Ne pas attirer l'attention par un message sur mon répondeur ou sur ma page Facebook.
- Couper les robinets d'arrivée de gaz et d'eau.
- Pour l'assurance en cas de vol, faire une liste de mes objets de valeur et les photographier, conserver ces documents hors de mon domicile.
- Ne pas conserver d'argent à mon domicile.
- Si cela est possible, faire relever mon courrier.

**Plus d'infos : Police Municipale
au 03 20 74 17 25
63 rue Georges Pompidou.**

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 23 juin : Permanence de M. le Maire
De 9h à 11h en Mairie.

Mercredi 27 juin : Tchat en ligne avec M. le Maire
De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :
www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 16 juin : Balade urbaine "Entre De Gaulle et République"
RDV à 9h au café "Chez Mamy" (78 rue du Général de Gaulle)



Désignation des jurés TIRAGE AU SORT

Un tirage au sort de la liste annuelle communale des jurés, membres du jury criminel pour l'année 2019 sera effectué publiquement le lundi 11 juin à 14h, au service Etat-Civil Elections.

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés.

CADRE DE VILLE



RÉUNION PUBLIQUE RELATIVE AUX TRAVAUX DE LA LIANE 5

La Métropole Européenne de Lille engagera prochainement des travaux relatifs au réaménagement de la Liane 5 (ligne de bus à niveau élevé de service) qui s'étend sur les communes de Haubourdin, Marcq-en-Baroeul, La Madeleine, Lille et Loos.

Sur tout le linéaire de la rue du Général de Gaulle, les travaux concernent la mise aux normes des arrêts de bus et l'installation de voies prioritaires (uniquement entre la rue Gambetta et la rue Pasteur et de la rue Paul Doumer au carrefour Coubertin). A terme, ces aménagements doivent permettre différentes améliorations : vitesse, régularité, visibilité, fréquence, hausse de la fréquentation des voyageurs.

Une réunion publique d'information concernant ces travaux se tiendra le vendredi 29 juin, à 19h15, à l'espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle. Accès libre.

"MON JARDIN AU NATUREL"

Participez au concours «La Madeleine Fleurie»

Vous avez la main verte, aimez «bichonner» votre balcon ou votre jardin ? Inscrivez-vous à l'édition 2018 du concours «La Madeleine fleurie» organisé en partenariat avec la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois.

Avec cette année pour thème "Au naturel", la qualité, l'originalité, l'harmonie de vos compositions seront prises en compte pour le classement ainsi que le critère «agriculture urbaine». Alors, pensez à intégrer à vos massifs des fruits, des légumes ou des herbes aromatiques !

Concoutez dans l'une des catégories suivantes :

- Catégorie A : Résidences pour personnes âgées.

- Catégorie B : Maisons avec jardins accessibles et visibles de la rue, fa-

çades, y compris les jardins de cité.
- Catégorie C : Balcons et terrasses visibles de la rue.

NOUVEAU - Catégorie D : Jardins "au naturel".

Cette catégorie concerne les jardins ou parties de jardins aménagés de façon naturelle : techniques alternatives aux pesticides, prairie fleurie, installation de nichoirs ou hôtel à insectes...

- Catégorie E : Jardins familiaux. Cette catégorie se divise cette année en 2 sous-catégories : retraités et actifs.

Participez gratuitement en remplissant le formulaire disponible à la mairie ou sur le site internet de la Ville avant le 22 juin. De nombreux lots sont à gagner : bons d'achat, plants, équipements de jardinage...



**Pour tous renseignements :
Service Développement Durable
au 03 20 12 79 75 ou
developpement-durable@
ville-lamadeleine.fr**

Pré Catelan, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Compte tenu des problèmes de circulation (vitesse excessive, circulation de transit et en trottoir rues Ostande et d'Oran) et de stationnement dans le quartier autour de la Zone d'Activités du Pré Catelan, la Ville a sollicité la Métropole Européenne de Lille, gestionnaire de la voirie, afin de revoir le plan de circulation en fléchant les voiries selon leurs usages (transit / desserte), et améliorer l'offre de stationnement.

Au regard des difficultés de stationnement rencontrées dans ce secteur, la Ville souhaite en effet aménager un parking public de proximité qui comportera une dizaine de places, sur un terrain communal rue Amand

Ostande. Il comprendra également un abri à vélos sécurisé pour les riverains et sera vidéosurveillé.

Par ailleurs, suite à la réunion publique qui s'est tenue fin 2017 dans le quartier, 3 propositions de plan de circulation ont été présentées aux habitants et entreprises du quartier. Un scénario a reçu l'accord de la quasi-totalité des personnes présentes, à savoir :

- la mise en sens unique de la rue Amand Ostande, de la rue du Pré Catelan vers et jusqu'au futur parking public,
- la mise en double sens du Quai du Halage (avec interdiction aux véhicules de plus de 10 mètres),
- la mise en zone limitée à 30 km/h

des rues Amand Ostande, d'Oran et du Docteur Calmette.

Cette solution présente plusieurs avantages : baisse du trafic des zones d'habitations rue Ostande et rue d'Oran, sécurisation de la rue Amand Ostande avec la fin du double sens de circulation, report d'une partie du trafic Quai du Halage et rue Delesalle au sein de la Zone d'Activités.

Depuis la réunion publique, la Ville a insisté auprès de la MEL à plusieurs reprises pour une réalisation rapide de l'ensemble de ces travaux.

A suivre donc...



ET 1, ET 2, ET 3 JOLIES MAISONS RUE DE LA MALTERIE

"Voilà trois belles maisons, au cœur d'un quartier en pleine évolution" s'est félicité Sébastien Leprêtre venu visiter les nouvelles constructions en location de la rue de la Malterie en compagnie de "Notre Logis". Le bailleur, lauréat de l'appel à projets, a transformé cet ancien terrain en friche en 3 maisons modernes, fonctionnelles et durables. Associés à une importante isolation, des panneaux solaires permettent en effet des charges mensuelles limitées.

Chaque maison possède aussi un petit jardin agrémenté de son arbre fruitier.

"On est vraiment bien !" confie Fatima qui a emménagé il y a 3 semaines avec sa petite famille. "Nous quittons un appartement au 4^{ème} étage sans ascenseur ! C'est tellement plus tranquille ici. Et bientôt, le quartier sera plus vivant avec des commerces et un parc !".

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE,

Importants travaux de canalisation

Depuis le 14 mai, d'importants travaux de réfection du réseau d'eau potable sont en cours rue du Général de Gaulle (du pont SNCF à la rue de Turenne). Ces travaux, rendus obligatoires par la vétusté de certaines installations et la mise aux normes des réseaux, dureront jusqu'au début du mois de juillet. Jusque là, le stationnement, du numéro 201 au numéro 265 de la rue du Général de Gaulle est interdit. Les intersections des rues de la Gare, de la Paix, et Godefroy avec la rue du Général de Gaulle sont également fermées à la circulation.

Afin de réduire les désagréments et les perturbations qui impactent les commerces, la Ville a notamment demandé de permettre l'accès à quelques places de stationnement (pour la clientèle uniquement). Alors, ne changez rien à vos habitudes, vos commerçants continuent à vous accueillir - rendez-vous en page 18.



Pour tous renseignements, contactez le service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

A PROPOS DU VIDE-GRENIER

Afin de permettre la tenue du vide grenier, le dimanche 10 juin, dans des conditions optimales et sécurisées, la Ville se coordonne avec l'entreprise pour que la chaussée soit remblayée et libérée lors de la manifestation.

Par ailleurs, la circulation et le stationnement seront interdits rue du Général de Gaulle, entre la rue Jeanne Maillotte et le pont SNCF, du dimanche 10 juin, 5h30, jusqu'au lundi 11 juin, 01h.

La circulation sera autorisée aux véhicules des vendeurs, après contrôle des autorisations d'accès, de 5h30 à 7h et de 17h à 18h.

Le stationnement des véhicules est interdit sur le parking de la piscine ainsi que sur le parking de l'église Sainte Marie Madeleine, rue du Général de Gaulle, du samedi 9 juin à partir de 20h jusqu'au 11 juin, 01h.

TRAVAUX, TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

RUE DU CHAUFOUR

Depuis le 4 juin, et pour une durée prévisionnelle de 2 mois, la société CREAPAV procède à la réfection des trottoirs de la rue du Chauffour. Pendant toute la durée des travaux, le stationnement sera interdit de part et d'autre de la rue du Chauffour, du lundi au vendredi de 7h à 17h. Un rétrécissement de chaussée sera matérialisé au niveau de l'intersection rue Paul Doumer /du Chauffour avec une vitesse limitée à 30 km/h.

L'accès à la rue du Chauffour sera barrée à la circulation du lundi au vendredi de 7h à 17h sauf pour la collecte des poubelles par la société Esterra qui interviendra à 6h. Pensez à sortir vos poubelles la veille des jours de collecte ou le jour même, au plus tard à 6h.

La rue du Romarin sera mise en impasse afin de permettre aux riverains de l'emprunter en sens inverse et de la quitter en récupérant la rue Paul Doumer.

PLACES HAUTE ET BILLECOQ

Conformément à l'engagement municipal pris, et après une première phase de travaux en 2016 et 2017, la rénovation et la requalification des places Haute et Billecoq se poursuivent. En juin 2018, débuteront ainsi les travaux d'étanchéité des dalles hautes des parkings. En 2019, en application des réflexions et propositions de la commission extra-municipale, des travaux d'agrément et de qualification des places seront menés à bien :

- Place Haute : clôtures, agriculture urbaine, boulodrome, jeux d'enfants, espaces verts et plantations,
- Place Billecoq : Junicode (tracés au sol), jardinières, plantations en pots, cheminements lumineux au sol, signalétique.

A l'issue des travaux, en 2020, les deux places pourront être intégrées au domaine public communal.

INSTALLATION DE NOUVEAUX COMPTEURS GAZ

A partir du mois de juillet, la société SOGETREL mandatée par GRDF procèdera à la pose des nouveaux compteurs Gaz sur le territoire madeleinois.

Le nouveau compteur communicant gaz permettra un accès aux données quotidiennes de consommation pour mieux la comprendre, mais également un relevé automatique des consommations (plus besoin d'être présent pour procéder au relevé du compteur). Le renouvellement de ces compteurs est réalisé gratuitement et nécessite une intervention d'une durée d'environ 30 minutes. Les usagers seront avertis par un premier courrier de ce renouvellement avec présentation du dispositif, un second courrier transmis par la société en charge du renouvellement précisera la date et l'heure de passage du technicien.

Service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

LINKY

La société ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement, et jusqu'en novembre 2018, au remplacement des anciens compteurs électriques par le nouveau compteur LINKY sur le territoire de La Madeleine.

Un courrier d'informations est adressé 30 à 45 jours avant l'intervention. L'installation sera assurée par des entreprises prestataires d'ENEDIS. 30 minutes sont nécessaires à l'installation ainsi qu'une coupure momentanée du courant électrique. Le nouveau compteur sera installé à la même place que l'ancien compteur. Les frais d'intervention sont entièrement pris en charge par ENEDIS.

www.enedis.fr/linky

A la demande de la Municipalité, la société ENEDIS tiendra une permanence d'informations sur rendez-vous à destination des Madeleinois le mardi 26 juin de 15h15 à 17h15 à la mairie. Inscriptions obligatoires au 03 20 12 79 79.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Les rues Saint Valérie, des Collets, d'Alger (entre les rues du Tissage et de la Filature) et l'allée des Peupliers sont concernées par un transfert dans le domaine public métropolitain. Une enquête publique se tiendra du 4 juin au 29 juin 2018. Un registre d'enquête sera ainsi disponible

au service urbanisme de la Mairie et à la MEL si vous souhaitez formuler vos observations.

Des permanences du commissaire enquêteur se tiendront à la MEL les 6 et 13 juin de 14h à 17h et les 22 et 29 juin de 12h30 à 15h30.

LUNDI MATIN..., MARDI MATIN...

Retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2018

En octobre dernier, la Municipalité consultait les parents d'élèves sur l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles publiques avec le choix entre trois possibilités : retour à la semaine de 4 jours, maintien de la semaine de 4 jours 1/2 avec classe le samedi matin ou maintien de la semaine de 4 jours 1/2 avec classe le mercredi matin. Vous avez été 75,91% à voter pour le retour à la semaine de 4 jours. Fin avril, le Directeur Académique des Services de l'éducation Nationale a validé ce choix. Dès la rentrée de septembre 2018, les élèves auront donc école les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à raison de 6 heures par jour :

- pour les écoles maternelles : de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 16h40
- pour les écoles élémentaires : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le guide de la rentrée avec toutes les informations pratiques : jours et horaires scolaires, accueils périscolaires... sera distribué dans les écoles la semaine du 25 juin.



Pour tous renseignements, contactez le service écoles au 03 20 12 79 71 ou service-ecoles@ville-lamadeleine.fr

TOUTES GÉNÉRATIONS

INSCRIPTIONS pour les centres de cet été



C'est un bel été qui se prépare dans les accueils de loisirs ! Les petits madeleinois de 2 à 12 ans seront accueillis **du lundi 9 juillet au vendredi 24 août** (du 27 au 31 août pour les enfants dont les 2 parents justifient d'une obligation professionnelle) en semaine entière avec repas et goûter, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Un accueil réveil est organisé dès 7h30 et un accueil détente jusqu'à 18h30.

Les inscriptions se font auprès du service famille, de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h, jusqu'au vendredi 15 juin. Une permanence se tiendra également le samedi 9 juin de 8h30 à 12h.

Pour tous renseignements, contactez le 03 20 12 79 93 ou service-famille@ville-lamadeleine.fr

MENTION TRÈS BIEN !

Dernière ligne droite avant les examens qui clôtureront les années collège et lycée des jeunes Madeleinois ! Afin de valoriser et d'encourager les jeunes à la réussite dans les études, la Ville de La Madeleine renouvelle, pour la 3^{ème} année consécutive, le dispositif des "Lauréats de la Jeunesse Madeleinoise".

Les Madeleinois diplômés du brevet des collèges et du baccalauréat qui obtiendront une MENTION TRES BIEN seront récompensés par un chèque culture d'une valeur de 50€. Alors, révisez ! Et bonne chance à tous.

Les Lauréats de la Jeunesse Madeleinoise

Pour ta mention «**TRÈS BIEN**» au BREVET ou au BAC, reçois un chèque culture de **50 € !**

Inscription obligatoire, réservée aux jeunes qui résident à La Madeleine (sur présentation d'un justificatif de domicile et de la mention) au Point Information Jeunesse : 12, rue du Moulin - La Madeleine Renseignements au 06 77 82 82 15 informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE : 12, rue du Moulin - Tél : 06 77 82 82 15 informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

SÉNIORS, vos prochains rendez-vous !

Avant la pause du mois d'août, profitez de tous vos ateliers (tricot, mémoire, tai-chi...) et de vos prochains rendez-vous :

- **JEUX ANCIENS** : mercredi 20 juin, de 14h à 16h, à l'espace Dufour.

- **ATELIER CULINAIRE** : mercredi 27 juin, de 14h à 16h, à la salle Satgé. Réalisation de recettes sucrées tout en faisant attention au sucre !

- **JEUX DE SOCIÉTÉ** : mercredi 4 juillet, de 14h à 16h, à la salle Satgé.

Marche nordique, tai-chi, gym sénior, ateliers mémoire, tricot, jardinage..., **pensez à vous inscrire aux ateliers pour la rentrée de septembre** auprès du service des aînés de la mairie sur présentation de votre carte pass'sénior ou d'un justificatif de domicile.

Une fois par mois, la navette municipale vous permet de vous rendre au cimetière (prochaines dates : 3 juillet et 7 août). Sur inscriptions auprès du service aînés.

LES RENDEZ-VOUS DU COMITE DES AINES FETES ET ANIMATIONS :

- **Calais** : jeudi 5 juillet. Visite guidée de la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode. Repas au Grand Channel puis découverte des 2 Caps avec un guide.

- **Alsace** : du 22 au 28 septembre. Séjour au Domaine Saint Jacques à Saint Nabor, entre Obernai et le Mont Sainte Odile. Programme complet disponible au chalet (cf ci-contre).

Investis-toi et **DÉCROCHE TON PERMIS !**



“Décroche ton permis” est le dispositif d’aide au permis de conduire automobile accordée par la Ville (anciennement appelé “Bourse au Permis”). Il concerne les jeunes âgés de 17 ans ½ à 25 ans, ayant des ressources financières insuffisantes pour financer leur permis et pour qui celui-ci est indispensable dans leur vie profession-

nelle future.

L’aide comprend une enveloppe financière de 700 € maximum et un suivi avec le Point Information Jeunesse. Le jeune s’engage en effet à effectuer une action citoyenne de 40 heures auprès de la municipalité et auprès d’une association madeleinoise.

Les dossiers d’inscription pourront être retirés à partir du **lundi 2 juillet** au **Point Information Jeunesse** et devront être déposés complets avant le vendredi 7 septembre.

Envie d’en savoir plus ? L’équipe du PIJ propose un temps de convivialité le **lundi 2 juillet** à 16h afin de présenter le dispositif «Décroche ton permis» et répondre à toutes vos questions !

Pour tous renseignements, rendez-vous à la nouvelle adresse du PIJ - cf ci-contre



ÇA DÉMÉNAGE !

L’équipe du Point Information Jeunesse vous accueille désormais rue du Moulin le **lundi** de 9h à 12h et de 14h à 17h, le **mardi** de 9h à 12h, le **mercredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h, le **jeudi** de 14h à 18h et le **vendredi** de 9h à 12h.

PIJ : 12, rue du Moulin
Tél : 06 77 82 82 15
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

SELF-DÉFENSE OU BOXE, initiez-vous !

Pour apprendre à vous défendre en toutes situations mais aussi à renforcer votre confiance en vous, la Ville de La Madeleine propose une **initiation gratuite au self-défense à destination des Madeleinoises de 16 à 30 ans.**

Elle se tiendra le **dimanche 10 juin**, de 14h à 16h, à la petite salle Gantois, rue du Parc. Cette activité sera encadrée par un animateur Jeunesse de la Ville et par une intervenante spécialisée.

De la boxe est aussi proposée le **mardi** et le **mercredi** de 18h à 22h à la petite salle Gantois ainsi que des séances de renforcement musculaire au complexe du Romarin (rue Paul Doumer), le **vendredi** de 18h à 22h.

Ces créneaux sont proposés gratuitement aux Madeleinois(es).



Renseignements auprès du service jeunesse au 06 77 82 82 15
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

UN CDD DE 1 MOIS, un Tremplin Vers l’Emploi

Dans le cadre de son dispositif «Tremplin Vers l’Emploi», la Ville recrute des jeunes Madeleinois de 18 à 25 ans qui ne sont ni en situation d’emploi, ni en formation, ni en étude. Afin d’acquérir une expérience professionnelle, la Ville propose, jusqu’au mois de septembre, des contrats à durée déterminée de 1 mois à raison de 35 heures par semaine. Deux profils de postes sont accessibles :

- au sein des services techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...),
- au sein du service entretien et ATSEM (entretien des locaux, aide au service de restauration).

Envoie ta candidature :
Monsieur le Maire
Tremplin Vers l’Emploi
Hôtel de Ville - CS 20 218
59562 La Madeleine

PIJ : 12 rue du Moulin
Tél : 06 77 82 82 15
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Pas vraiment “OKLM” cet été chez les ados !



Équitation, kayak, sports de raquette, escalade, trampoline, cuisine, fabrication de cosmétiques..., les vacances d’été s’annoncent d’ores et déjà bien remplies au centre Moulin ados ! De belles sorties seront également au programme : à la base de loisirs (Près du Hem, Loisinord), des journées à Londres (une en juillet et une en août), à Disneyland (le 25 juillet), de l’acrobranche ou encore deux jours au Futuroscope (les 28 et 29 août).

Les 11 - 17 ans seront accueillis du 9 au 27 juillet et du 30 juillet au 24 août. Les inscriptions ont démarré au centre Moulin.

Un séjour à Sommières (Gard), dans un logement “éthic étapes” (dans le respect du développement durable) est proposé du 18 au 29 juillet avec de nombreuses activités au programme : spéléologie, canoë, journées à la mer, veillées..., (places limitées, renseignez-vous pour savoir s’il reste des places).

Pour tous renseignements : CENTRE MOULIN ADOS (entrée parc De Lattre de Tassigny, derrière le kiosque).
Tél : 03 28 52 60 08 ou 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

LES P’TITES MADELEINES, projection-débat

“Les p’tites madeleines”, la maison de la petite enfance, de la famille et de la parentalité, vous invite, le **mardi 19 juin** à 19h, à la projection du film «Il pleure, que dit-il ?» autour du livre de Priscilla Dunstran. Cette projection sera

suivie d’un échange-débat avec Arnaud Deroo, psychanalyste. Gratuit sur inscription (places limitées).

Pour tous renseignements : 03 20 55 22 72 ou relais-assistante-maternelle@ville-lamadeleine.fr



VIVRE ET TRAVAILLER

Pendant les travaux de la rue de Gaulle, VOS COMMERÇANTS RESTENT OUVERTS !

Des travaux de réfection du réseau d'eau potable sont actuellement en cours rue du Général de Gaulle. Réalisés par la société SOGEA - Vinci Construction, ces travaux dureront **jusqu'au 6 juillet**.

Le chantier concerne principalement les n° 201 à 265 de la rue (voir aussi en page 15).

Les commerces qui se situent entre la station service et le pont (en direction de Marçq en Barœul) restent ouverts pendant toute la durée des travaux.

Aussi, pour faciliter leur accès, la Ville a demandé à la société en charge des travaux de permettre, dans la mesure du déroulement du chantier, l'accès aux places de stationnement à proximité des commerces (réservées à la clientèle).



Vous pourrez donc vous garer pour réaliser vos courses ou rendre visite à vos commerçants préférés .

Un panneau d'information indique l'accès aux places.

Retrouvez les horaires d'ouverture pendant les travaux sur www.ville-lamadeleine.fr

ILS RESTENT OUVERTS :

> RENT A CAR

Location Automobile

263 bis rue de Gaulle - 03 20 55 07 07

> LA HUCHE AUX PAINS

Boulangerie/pâtisserie

211 rue de Gaulle - 03 20 06 66 15

> LE FLASH

Café/tabac

227 rue de Gaulle - 03 20 55 91 70

> LA MAISON DU VAPOTEUR

Cigarettes électroniques

253 rue de Gaulle - 09 80 53 14 97

> SALUT LES 60

Coiffeur

201 rue de Gaulle - 03 20 55 49 20

> CAPILOSOPHIE

Coiffeur

208 rue de Gaulle - 03 20 06 63 35

> EXTENSIA COIF' BY JK

Coiffeur

238 rue de Gaulle - 03 20 33 13 03

> EXPERTIMMA

Diagnostics immobiliers

2, rue de la Gare - 03 20 16 00 00

> AU FORUM DU BÂTIMENT

Quincaillerie et outillage pour le bâtiment

201 bis rue de Gaulle - 03 59 63 30 30

> BEAUTY CENTER

Esthétique

242 bis rue de Gaulle - 03 20 06 43 63

> AU CŒUR DES FEMMES

Accompagnement des femmes

confrontées à un cancer

244 bis rue de Gaulle - 03 20 39 57 31

> ANTHONY SIKA CRÉATIONS

Fleuriste

200 rue de Gaulle - 03 20 31 37 01

> OPTIC 2000

Opticien

206 rue de Gaulle - 03 28 07 89 55

> PHARMACIE DU PONT DE LA MADELEINE

226 b rue de Gaulle - 03 20 55 50 89

> LAVORAMA

Laverie

225 rue de Gaulle

> BIOTOP

Laboratoire d'analyses médicales

207 rue de Gaulle - 03 20 12 87 50

> INFIDÈLE

Prêt à porter

241 rue de Gaulle

> LE COME BACK

Restaurant

231 rue de Gaulle - 03 28 04 58 53

> LE BON COIN

Restaurant

233 rue de Gaulle - 03 20 31 40 42

> EL PACHA

Restaurant

253 rue de Gaulle - 03 20 74 09 57

> DON MILANO

Restaurant

257 rue de Gaulle - 03 28 36 28 56

> SPEED KEBAB

Restaurant

261 rue de Gaulle - 03 20 14 07 72

> MATCH

Supermarché

230 rue de Gaulle - 03 20 51 31 52

> LA LUNA

Café/ restaurant

26 place de la Gare

> LECOUTRE IMMOBILIER

Agence immobilière

237 rue de Gaulle - 03 20 55 62 79

> IMMO SENS

Agence immobilière

248 rue de Gaulle

> SURFACE IMMOBILIER

Agence immobilière

255 rue de Gaulle - 03 20 21 44 44

> MMA ASSURANCE F.DEZOTEUX

Assurance

202 rue de Gaulle - 03 20 55 00 49

> CRÉDIT DU NORD

Banque

213 rue de Gaulle - 03 20 63 10 63

> CIC BANQUE SCALBERT DUPONT

Banque

245 rue de Gaulle - 08 20 05 26 11

> AVISOFI

Courtier en prêts immobiliers

229 rue de Gaulle - 03 20 40 07 77



Les aides et les permanences DU CCAS

SOLIDARITÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine vous accompagne et vous aide dans votre vie quotidienne :

LA CARTE SPORT-CULTURE :

Destinée aux Madeleinois de 3 à 16 ans, la carte sport-culture permet de bénéficier de réductions dans les structures sportives et culturelles :

- Une aide de 50€ ou 100 € maximum par an et par enfant/adolescent,
- Une réduction sur l'entrée à la piscine de La Madeleine,
- Une réduction de 40% pour une inscription au Conservatoire de Musique de La Madeleine.

Pour en bénéficier, vous devez justifier d'un quotient familial inférieur ou égal à 510 euros. Vous

devez fournir une photo d'identité de l'enfant, une pièce d'identité, le livret de famille, la notification de la CAF ou de la MSA, un justificatif de ressources des trois derniers mois.

Avant de demander la carte sport-culture, il est nécessaire de connaître le montant de l'activité choisie par votre enfant.

PERMANENCE D'ERICK ZIZA :

Erick Ziza, nouveau vice-président du Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine, vous reçoit sans rendez-vous lors de ses permanences les mercredis de 9h à 11h au CCAS.

ACCUEIL SOCIAL ET SOLIDAIRE

Vous êtes Madeleinois et avez des difficultés dans vos démarches administratives ? Des référentes

sont à votre disposition pour vous aider et vous conseiller, le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h au CCAS de La Madeleine. Présentez-vous sans rendez-vous !

Centre Communal d'Action Sociale

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.
1 rue des Gantois à La Madeleine.

Renseignements : 03 20 51 16 98.

A LA DÉCOUVERTE DU FILM "DUNKERQUE"

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une sortie culturelle, le mercredi 27 juin, sur les traces du film "Dunkerque". Au programme : projection du film, déjeuner, visite guidée pédestre des lieux de tournage et exposition «l'envers du décor».

Départ place du marché à 7h30 (retour prévu vers 19h). Participation : 5€ pour les adultes et 2€ pour les enfants de 10 à 12 ans (transport, journée complète et repas inclus). Sortie accessible aux bénéficiaires des minimas sociaux (justificatif de ressource à l'appui).

Inscriptions à l'accueil du CCAS jusqu'au 16 juin.



CANICULE ET FORTES CHALEURS

Faites vous recenser !



La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour ma santé lorsque :

- il fait très chaud,
- la température ne descend pas, ou très peu la nuit,
- cela dure trois jours ou plus.

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?

Des crampes, une fatigue inhabituelle, des maux de tête, de la fièvre, des vertiges et des nausées ou encore des propos incohérents.

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?

- je bois régulièrement de l'eau,
- je mouille mon corps et je me ventile,
- je mange en quantité suffisante,
- j'évite les efforts physiques,
- je ne bois pas d'alcool,
- je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour,
- je donne et je prends des nouvelles de mes proches.

Faites vous recenser !

A partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter le CCAS

Personnes isolées, personnes handicapées, personnes âgées, faites vous recenser au CCAS.

Parlez-en autour de vous !

Contact : 03 20 51 16 98.

Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose également de profiter d'une journée à la mer à Wimereux, Malo-les-Bains ou La Panne. Renseignez-vous auprès du CCAS (détails en p. 6)

ON A AIMÉ

1 Inédit à La Madeleine, ce concert proposé par les cornistes de la MEL en partenariat avec l'ensemble Popk'horn et le Conservatoire de Musique de La Madeleine, a permis de rassembler une quarantaine de cornistes, à voir comme à entendre !



2 et 3

Florine, étudiante madeleinoise (au centre sur la photo 3) à la Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé, et ses 5 collègues, ont travaillé avec les animateurs et ados du centre Moulin, pendant les vacances de printemps. Ensemble, ils ont imaginé des slogans sur les thèmes de la discrimination, du harcèlement ou encore du sexisme.

En partant de ces slogans, ils ont entièrement écrit et interprété de petites pièces de théâtre percutantes, mais toujours teintées d'humour. Une discipline difficile mais brillamment réalisée par nos jeunes madeleinois !

6 Un petit brin... de musique pour célébrer la fête du 1^{er} mai à l'espace Olympia grâce au quatuor de clarinettes du Conservatoire de Musique !

4 et 5

Représentations théâtrales, illustrations, chants, tableaux vivants... les 225 élèves de CM2 des écoles madeleinoises ont brillamment représenté "la citoyenneté", à l'occasion de la distribution du livre "Tous Citoyens", offert par la Municipalité, ici distribué par Violette Massiet-Zielinski, Adjointe au Maire déléguée aux écoles.



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

«VIVE LA MADELEINE !»

LACUNE OU RANCUNE ?

Dans sa tribune de mai, le groupe « Ensemble pour l'avenir de chacun », ou plutôt ce qu'il en reste, évoque les dernières démissions de trois élus des groupes d'opposition et souhaite la bienvenue à deux élus les remplaçant.

Sauf erreur de notre part, ce sont bien trois nouveaux élus qui ont remplacé les trois élus démissionnaires.

Alors, lacune ou rancune ?

LA MADELEINE BASHING

Dans sa dernière tribune l'unique représentant du groupe « La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air » dénie à notre commune la capacité de devenir un modèle de « ville durable ».

Un exemple de plus du « La Madeleine bashing » dont les élus d'opposition sont malheureusement coutumiers depuis le début du mandat en cours.

DANS LES CLOUS DU PPE

S'il affiche une double maîtrise de la fiscalité locale et de la dette municipale, le budget 2018 voté le 7 avril dernier respecte aussi scrupuleusement les objectifs du second Plan Pluriannuel d'Economies (PPE) : diminution des dépenses de fonctionnement à -2,5%, limitation de l'augmentation de la masse salariale à 1%, et

régulation des investissements d'entretien courant de la ville et de son patrimoine à un montant fixé à 3,5 millions d'euros. Cette année encore, le budget municipal est ainsi dans les clous du PPE.

LE TEMPS DU PARLEMENT (1)

Nous avons toutes et tous été bouleversés par le drame de la petite Angélique survenu dans la commune voisine de Wambrechies.

Si ce drame nous touche particulièrement en tant que Madeleinois, c'est aussi parce qu'Angélique était scolarisée sur notre commune.

Au temps du recueillement auquel nous avons naturellement participé doit maintenant succéder celui du Parlement.

A lui en effet de légiférer, sans excès mais sans faiblesse, pour mieux prévenir la récidive et pour mieux protéger nos enfants.

LE TEMPS DU PARLEMENT (2)

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est tenu dernièrement à La Madeleine sous la présidence de Monsieur le Maire.

Lors de cette réunion, il a notamment été question d'accès simplifié à certains fichiers de la Police Nationale par les Polices Municipales, de prolongation de l'expérimentation du port de caméras pié-

tons par les Policiers Municipaux, mais aussi de vidéosurveillance, ou encore de lutte contre les rodéos de motos et de quads, en milieu urbain, comme en milieu rural.

Sur tous ces sujets, Monsieur le Maire et ses homologues de Lambersart, Lompret et Saint-André, ont résolu de saisir la Députée de notre circonscription à propos des évolutions législatives qui sont nécessaires pour gagner en efficacité et en cohérence.

Espérons qu'ils soient rapidement et concrètement entendus...

UN MAILLON DE PLUS

Afin d'assurer, en collaboration avec la Police Nationale, l'ordre et la tranquillité publique sur notre commune, la municipalité a mis en place depuis plusieurs années une « chaîne de sécurité ».

Cette chaîne est composée de différents maillons préventifs et répressifs tels que la vidéosurveillance, une police municipale armée, un conseil des droits et devoirs des familles, l'application de la procédure du rappel à l'ordre, l'attribution d'aides financières pour l'acquisition de dispositifs de sécurisation par les particuliers, ou encore la prise d'arrêtés municipaux, ...

Un nouveau maillon viendra bientôt ren-

forcer cette chaîne puisque la Police Municipale sera prochainement dotée de motos.

Ce nouvel équipement permettra ainsi un gain de rapidité et de réactivité des actions et des interventions de la Police Municipale.

LE RENDEZ-VOUS DU VIDE-GRENIER

Comme annoncé dans notre document-bilan annuel distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 juin, sur le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, au numéro 213.

Comme chaque année, nous y tiendrons un stand toute la journée, pour dialoguer et échanger avec vous, et pour recueillir vos inscriptions à la tombola solidaire que nous organisons systématiquement au profit d'une association madeleinoise. N'hésitez pas à venir nous rendre visite et à participer à la tombola.

«Vive La Madeleine !»
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Texte non remis à temps.

«Ensemble pour l'avenir de chacun" - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Il suffit de consulter périodiquement le site atmo-hdf (www.atmo-hdf.fr) pour s'en rendre compte, il est clair que nous vivons dans un air pollué sans que ce fait, soulevant un problème de santé publique, ne suscite beaucoup d'émoi politique. A La Madeleine, la pollution est constamment significative autour des voies routières. Pour autant, il est évident que les modes de transport vont évoluer et que l'utilisation de la voiture indivi-

duelle sera bien plus limitée. Nos élus semblent pourtant toujours l'ignorer en nageant à contre-courant et en martelant qu'hors de la voiture, point de salut !

«La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air"»

«LA MADELEINE FIRST !»

2018 : 73^{ème} anniversaire de la libération ds camps de concentration et d'exterminations de 1945.

8 mai 1945, à 23H01 signature cessation ds hostilités fin de guerre. 9 mai 1950, il y a 68 ans, ouverture aux pays d'Europe

L'importance de ces dates, il faut que nos

jeunes en fassent bon usage, ls anciens, fasses vivres ces dates, et notre ville ai une avancée sociale et solidaire.

M. LEGRIS Claude
claudieuse@gmail.com

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN

Il s'effectue à la mairie, au service état civil, sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans). Les jeunes ainsi recensés recevront alors une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

PACS, PRENEZ RENDEZ-VOUS

Pour conclure un PACS, prenez rendez-vous à la mairie :

- le mardi de 14h à 16h30
- le mercredi de 14h à 16h30
- le jeudi de 9h à 11h 30

Plus de renseignements sur le :
www.ville-lamadeleine.fr
(état-civil «vos démarches administratives») ou en contactant le service de l'état civil au 03 20 12 79 77.

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Salomé GONZALEZ DEMERSSEMAN, le 01/04 - Owen DUHAMEL, le 02/04 - Zakarya BARZOUZ le 04/04 - Manon MASSET, le 04/04 - Gaston DUFOUR, le 05/04 - Sibylle CHAMOY, le 06/04 - Mila DUBRULLE DURAND, le 07/04 - Céleste GHESQUIERE-DIERICKX, le 08/04 - Gaspard MOREL, le 08/04 - Timothée CASIER, le 08/04 - Devrim CA-

TUHE, le 09/04 - Assil BENZAZA, le 10/04 - Aimé SYMENOUEH, le 10/04 - Charlie TANIÈRE, le 10/04 - Ryan KHODER AGHA, le 11/04 - Lucie GARIN, le 11/04 - Nélya BOUTILLIER, le 12/04 - Martin ROUSSEAU, le 12/04 - Rana EL KOUHEN, le 13/04 - Gustave ROQUETTE, le 14/04 - Jean MAS, le 14/04 - Alae EL HANNATI, le 17/04 - Alix LAURENT, le 17/04 - Lorenzo DEBOUVRIE, le 19/04 - Céleste STEBACH, le 20/04 - Emma MIQUEL, le 20/04 - Léo MIQUEL, le 20/04 - Soni BRAY, le 21/04 - Sacha DEPREZ, le 22/04 -

Zeyn BOUTELDJA, le 22/04 - Assiya EL BOUNDATI, le 23/04 - Adam JALABI, le 25/04 - Aya ELKETROUSSI, le 27/04 - Lila DIENG, le 27/04 - Ihcène GUENDOUZE, le 29/04.

LES MARIAGES :

Amandine KACZMARCZYK et Corentin COLAS, le 27/04.

LES DÉCÉS :

Jeannine CALON, le 02/04 - Jacques COSTA, le 04/04 - André

DELORY, le 04/04 - Marlyse DUMORTIER, le 04/04 - Elie ROS, le 06/04 - Claude DEROUBAIX, le 06/04 - Geneviève SOETENS, le 06/04 - Henriette CATTIAUX, le 10/04 - Francine GLORIEUX, le 10/04 - Louise BEAUGRAND, le 20/04 - Claude DEVYNCK, le 04/04 - Robert WYTTEMAN, le 26/04 - Annette VANDAMME, le 27/04 - Monique SANDERS, le 28/04 - Mohamed CHEBREK, le 28/04 - Francis KNOCKAERT, le 29/04 .

RAPPELS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS :

Les déchets recyclables sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les déchets non recyclables sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Verbalisation : les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine au 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Pour plus d'infos, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30)

www.esterra.fr

Mon jardin, mes voisins et moi !



Pour profiter de votre jardin sans déranger vos voisins, voici un rappel de quelques règles essentielles de bon voisinage :

- L'utilisation d'une tondeuse, d'une taille-haie ou d'une tronçonneuse est réglementée. Elle est autorisée les jours ouvrables de 8h à 19h, les samedis de 8h à 12h et de 13h30 à 19h et les dimanches et jours fé-

riés de 9h à 12h,

- dans les jardins, les feux de broussailles ou de déchets sont interdits (les feux et les barbecues dans les lieux publics sont strictement interdits),

- Seuls les fruits tombés naturellement dans votre jardin vous appartiennent, pas ceux qui restent accrochés aux branches, même si elles dépassent chez vous. Tout arbre ou arbuste de moins de 2m doit être planté à au moins 50 cm du terrain qui jouxte le vôtre. Les arbres plus grands sont à placer à 2m minimum de cette même limite (la distance se calcule à partir du centre du tronc).

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT, JE PRENDS RENDEZ-VOUS

Pour renouveler votre CNI ou votre passeport, prenez rendez-vous par téléphone ou directement en ligne sur le site de la Ville (rubrique "vos démarches administratives"). Sachez que le service Etat-Civil ne dispose que d'un seul

dispositif pour instruire et remettre les demandes ; ce qui explique le délai de rendez-vous (en moyenne 1 mois).

Renseignements au 03 20 12 79 79

www.ville-lamadeleine.fr

J'améliore mon HABITAT

Participez aux animations pédagogiques proposées gratuitement par la Maison de l'Habitat Durable pour rénover et habiter un logement économe et confortable.

Comparer les devis, visite d'une rénovation réussie, énergie solaire, ateliers d'auto-réhabilitation, isolation et étanchéité à l'air, atelier théorique et pratique pour la pose d'un système de ventilation..., ces ateliers sont accessibles à La Madeleine et dans certaines communes environnantes.

Programme complet :

[www.maisonhabitatdurable-](http://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr)

[lillemetropole.fr](http://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr)

Tél : 03 59 00 03 59

www.ville-lamadeleine.fr

Projet de construction



IDÉAL POUR INVESTIR OU EN RÉSIDENCE PRINCIPALE T2 lumineux à partir de 135 000 €

- Prestations de qualité
- Au cœur d'un quartier dynamique
- Proximité toutes commodités

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME TRANCHE

RT 2012 PTZ LOI PINEL



Renseignements 03 20 55 75 82
contact@treola-immobilier.com



UCAP

Union des Commerçants
Artisans & Professionnels
La Madeleine

Retrouvez vos
commerçants sur

www.ucap-lamadeleine.fr



Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78

<http://ateliersaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs

Pensez à nous contacter pour vos
communions, baptêmes,
mariages ou toutes
autres réceptions.



TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dînatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine
Tél/Fax : 03 20 31 24 57

traiteur.veysdormage.fr www.veys-traiteur.fr



CABINET
DA COSTA FONTES DUTHILLEUL



Depuis 1964, à La Madeleine,
le Cabinet d'Assurances
installé en 1977
au n° 130 Rue du
Général de Gaulle

s'est déplacé au n° 148



Votre publicité

dans le magazine de La Madeleine



Réservation au
03 20 68 92 98

E-mail : cutile@nordnet.fr
www.cutile.fr



PARFUMERIE
LEHEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ



Pensez à la carte
Cadeau-Beauté,
valable sur l'institut, la parfumerie,
les bijoux et les accessoires.

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • 03 20 51 36 12

ChausSmart®

GRANDE VENTE DE DÉSTOCKAGE

DU 6 AU 9 JUIN

RDV EN MAGASIN DE 9H À 19H

SANDALES, BALLERINES, MOGASSINS, CHAUSSURES BATEAU, BASKETS...

GRANDES MARQUES DE CHAUSSURES À PETITS PRIX !
FINS DE SÉRIES, SECOND CHOIX, BONNES AFFAIRES



32 rue de la Haute Loge 59700 MARCQ-EN-BARŒUL à 300m de la Poste et 500m de la Mairie

www.chausmart.com - Tél. : 03 61 76 11 25

SUPERMARCHÉ

MATCH

Votre supermarché Match a changé !

Venez vite le découvrir

+ de choix + de services

+ de convivialité

Une équipe de professionnels à votre écoute

du lundi au samedi de 8h à 20h

et le dimanche de 9h à 12h45

230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & horaires
WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR

Pour nos exclusivités, retrouvez-nous sur
FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH

SUPERMARCHÉ MATCH Drive

Achat | Vente | Location | Estimation

aro

IMMOBILIER

L'agence proche de vous

270, avenue de la République
59 110 La Madeleine (Arrêt tramway St Maur)

03 20 63 23 22 www.aro-immo.fr



Entrepreneurs d'Assurances

Frédéric DEZOTEUX
Agent Général d'Assurances

202 rue du Général de Gaulle
59110 LA MADELEINE
Tél : 03.20.55.00.49
mma.lamadeleine@mma.fr
http://agence.mma.fr/la-madeleine

N° ORIAS : 09046836
www.orias.fr



Entrepreneurs d'Assurances

* Une pièce défectueuse que vous avez fournie a endommagé la machine d'un de vos clients ? Vous êtes couvert par votre contrat MMA PRO-PME.¹⁰

ED Dans les conditions, limites et exclusions de garanties énoncées au contrat.
MMA IMMO Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS La Madeleine 775 652 136. MMA IMMO, SA au capital de 57 052 958 euros, RCS La Madeleine 440 048 880. Entreprises régies par le code des assurances.
Document à caractère publicitaire mettant en scène des personnes fictives.